

**AVIS DE COURSE
VOILE LEGERE 2017-2020**

Critérium de bassin : Catamaran
Régate intersérie catamaran
Samedi 12 Mai 2018
Plage du Phare
Cercle Nautique du Cap Ferret
Grade 5B

1. REGLES

La régata sera régie par :

- les règles d'introduction à la régata (RIR)
- le présent avis de course
- les règlements fédéraux

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

La régata est ouverte à :

- tous les jeunes en école de sport n'ayant jamais participé à une régata de groupe 5A et plus. Des catamarans leur seront fournis sur place (Dragoon ou Topaz 14 en fonction du nombre de participants)
- tous les bateaux en intersérie catamaran.

Pour faciliter l'organisation de la compétition et leur accueil, il est recommandé aux concurrents de se préinscrire en renvoyant le formulaire joint.

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs

3. DROITS A PAYER

Il n'y a pas de droits d'inscription à payer pour les concurrents.

4. POULES ou GROUPES DE QUALIFICATION

La régata pourra se dérouler en groupes ou poules qualificatives et finales.

5. PROGRAMME

Confirmation d'inscription : samedi 12 Mai 2018 de 12 heures à 14 heures

Jour de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement
12/05/18	15h

Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 17h30

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées au CN FERRET et visibles sur le site internet : <http://www.capferret-voile.fr>

7. LES PARCOURS

Les parcours seront de type construits : bananes, triangles ou autres parcours.

L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE (*joindre si possible un extrait de carte*).



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

8. CLASSEMENT

Une course devra être validée pour valider la compétition.

Si 3 et plus de 3 courses sont courues, la plus mauvaise course sera retirée du classement.

Ex-aequo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.

Les bateaux disqualifiés ou qui ont abandonné recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

10. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : une coupe au premier concurrent de chaque groupe.

11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

-par mail : cnferret@wanadoo.fr

-par téléphone : 05.56.60.44.06

ANNEXE ZONE DE COURSE

